

St. Paul

(envoyée le 16/1/33)

Madame,

S'il s'agissait de dire publiquement l'immense intérêt que je porte aux innovations de M. Freinet, vous pensez bien que ses convictions communistes ne m'arrêteraient pas. J'ajouterais toutefois que l'imprimerie à l'école n'est peut-être pas faite pour l'école primaire où tout de même les enfants ont besoin d'apprendre autre chose qu'à composer. Et j'ajouterais un tel commentaire à cause des doléances que plusieurs pères de St. Paul (^{sup famille} des prolétaires et qui ne mettent pas les pieds à l'église) me faisaient entendre déjà au cours de l'hiver dernier. Mais il s'agit à présent de toute autre chose : l'affaire Freinet est devenue une affaire politique dont des gens - avec qui je n'ai rien de commun - se servent en vue d'intérêts purement matériels - Que vous le vouliez ou non la question est maintenant de savoir qui l'emportera des tendances de l'Eclaireur ou de celles du Petit Niçois de la municipalité ou des bourgeois impatientes de la remplacer. Permettez-moi de vous dire que je n'appartiens à aucun parti et que de telles questions me sont suprêmement répugnantes. Quant au "gagne pain"^① de M. Freinet, je suis d'autant plus persuadé qu'il n'est ^{pas} même en jeu que j'entends dire ici qu'on lui a proposé, pour arranger les choses, un avancement^② dont il n'a pas voulu. ~~Fixant xxxxxxxx~~ Quoiqu'on pense de ce régime, il faut reconnaître qu'il n'est tout de même pas si draconien que d'autres envers ses adversaires. Reste la narration incriminée, je crois qu'elle fera beaucoup pour étendre

① C'est lui qui m'a F. invoqué pour me demander ma signature !!

② ANU ...

la renommée de M. Freinet. Quant à moi je ne puis reconnaître à qui que ce soit le droit de parler du meurtre de son prochain. Et si un enfant a eu la sottise de le faire, il faut de la part ~~du~~ ^{de son} maître une bien incompréhensible "légèreté" pour donner de la publicité à cette sottise là; d'autant que nul intérêt esthétique ou psychologique ne me semble justifier une telle publication. J'ai d'ailleurs trop entendu l'an dernier M. Freinet se plaindre des agissements du maire à l'égard de l'école pour trouver aucune révélation psychanalytique de l'enfant lui-même dans le devoir en question. Mais comme ces plaintes étaient confiées au camarade que je continue d'être pour lui, vous pouvez être certaine que ce n'est pas moi qui les livrerai à vos adversaires. Vous voyez que s'il y a ici scrupule de "bourgeois" c'est en faveur du communiste que j'y cède. Laissez-moi également vous dire qu'autant m'avait blessé mais m'avait ému la lettre que vous m'avez envoyée en réponse à mon Gide - autant je me sens étonné pour ne pas dire plus et déçu de celle qui, sans porter votre nom, émane pourtant de vous ainsi qu'en témoigne le second mot de la seconde ligne. Je ne comprends du reste pas à quoi fait allusion "le prétexte de pur sentimentalisme" de la ligne 12, n'ayant jamais rien "invoqué" pour l'excellente raison que, par sympathie envers Freinet (cette sympathie que pourtant vous repoussez), je n'ai pas plus manifesté que je ne manifesterai publiquement contre lui. Mais ce qui surtout me peine c'est - pour employer votre propre expression - ~~c'est~~ cette "odeur de mauvaise action" de votre dernière lettre. Je ne puis pas appeler autrement ce qui se dégage de l'identification que vous y faites de moi-même avec ^{1°} M. Aubeuf qui appartient à un parti rationaliste et antireligieux, ^① avec ^② 2e. Mme Larcher à qui je

① L'A.F. ② une bifote nouveau riche.

n'ai jamais adressé la parole malgré de nombreuses occasions - avec
 3e M. le Curé avec qui, comme vous le savez et ^{je l'ai dit} comme publiquement, je
 suis en désaccord sur plusieurs points importants. Reste M. le Maire
 qui n'est pas un "ami" mais simplement un homme à qui j'avais loué
 une chambre ; ne disposant pour ma part ni d'une maison ni d'une caba-
 ne si petite qu'elle soit. ^① Je n'ai d'ailleurs jamais eu qu'à me louer
 de mes relations avec lui sans avoir jamais échangé un seul mot vous
 concernant, vous ou votre mari. C'est vous dire combien il est peu
 persuasif. *afemij*

Si maintenant vous tenez à savoir combien je suis peu "confor-
 miste" j'aurais plaisir à vous montrer la copie d'une lettre que j'ai
 écrite à M. Paul Claudel ambassadeur, grand écrivain et grand catholi-
 que, au sujet d'un éloge qu'il m'a fait du capitalisme. Mais je pense
 d'après la mauvaise foi de votre dernière lettre, que vous n'avez nul
 souci de dissiper vos préjugés contre moi.

Excusez-moi enfin de vous envoyer cette lettre si mal écrite,
 mais je n'ai pas de dactylographe ^② et je suis forcé de rester dans mon
 lit pour avoir un peu chaud. Peut-être trouverez-vous là encore des
 signes de ce "comportement bourgeois" que vous me reprochez avec mon sou-
 ci du "bien-être"

Je compte que vous ne m'en voudrez pas de la brutalité avec la-
 quelle je vous écris. C'est celle de votre première lettre qui m'y
 incite. Moussinac (1) m'a d'ailleurs assuré que c'était un ton cou-
 rant et normal entre camarades et je vous en félicite. Croyez que je
 conserve un souvenir très clair de nos relations avec Freinet et ~~vous~~
~~et~~ si vous ne voulez plus vous dire ^{des} miens croyez que je ne cesse
 pas d'être ~~des~~ votre camarade, fraternellement dans un amour que vous

②
 la F. ont 4
 de Taylor.

① la F. ont la maison que l'Etat leur donne d'une cabane avec un petit jardin
 qu'ils louent. Il, me dit on, mais je ne l'ai pas visité 2 villes à Venise pour leurs affaires.

repoussez et condamnez sans le connaître, je veux dire dans le Christ qui est votre frère et le mien.

(1) il sait lui, que je ne tiens pas à ma "sécurité" m'ayant même rendu hommage dans l'Humanité à propos d'un chapitre sur le cinéma russe dans mon livre sur le cinéma.